

une liste des habitans de cette Ville depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à quarante, afin de prendre les armes, & de faire le service avec la Garnison, pour la défense de la Ville, en cas d'attaque.

Avec tous ces arrangemens, il en a été fait un autre pour la Ville de *Strasbourg* quant aux Milices. Cette Ville n'en fournira point, mais elle entretiendra pour le service du Roi une Compagnie franche de Dragons : Enfin tout est réglé pour la continuation de la guerre sur un tel pied, qu'on ne compte plus à la Cour sur un accommodement dont on s'étoit flatté jusqu'ici ; on compte plutôt sur le rapel du Ministre de la Reine de Hongrie qui est à *Paris*, & sur celui du Roi qui est à *Vienne*, & de voir paroître ensuite des Manifestes que la conjoncture n'avoit pas encore permis de faire publier. Car tout s'aigrit de plus en plus entre les deux Cours : Aussi se met-on dans une posture de part & d'autre à se faire toute l'opposition imaginable. On tient sur-tout complete l'Armée qui est en Baviere aux ordres du Maréchal de Broglie, par des Troupes réglées, des Milices & des recrues qu'on y fait défilier continuellement par *Strasbourg*, où elles s'assemblent & y passent le *Rhin*. Ceci se pratique tandis qu'on fait revenir de la même Armée la Gendarmerie avec quatre Régimens d'Infanterie, & deux de Cavalerie : Les Régimens d'Infanterie sont ceux de Noailles, de Biron, d'Artois & de la Marche ; & les deux de Cavalerie de Noailles & d'Aumont. Ces Régimens ont été de l'Armée de Boheme commandée par le Maréchal de Belleisle, & viennent, sans doute, se recruter, en ayant grand besoin, aussi-bien que tous les autres
qui